



COMMUNE DE LA BRÉVINE

Village 166

2406 La Brévine

Proclamation d'une conseillère générale

Le Conseil communal de la Brévine,

Considérant qu'il y a lieu de repourvoir un siège devenu vacant au Conseil général, par suite de la nomination au Conseil communal de M. Thierry Vermot-Petit-Outhenin,

Vu les démarches entreprises par le conseil communal ;

Vu la loi sur l'exercice des droits politiques, du 17 octobre 1984,

arrête :

Article premier : Mme Maud Elmaleh Morand est proclamée élue conseillère générale.

Art. 2.- : Une copie de la présente sera délivrée à la conseillère élue.

2406 La Brévine, le 01 juillet 2024.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente :

M. Jeanneret

Le secrétaire :

Th. Vermot